



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 25.032

78170 DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,
VICE PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,

Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit,

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

Vu l'arrêté municipal n° 07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

**OBJET : REGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT**

Vu l'arrêté municipal n° 2024.65 du 30 septembre 2024, portant délégation de fonctions à Monsieur Laurent BOUMENDIL, Conseiller municipal,

AVENUE CHARLES DE GAULLE

Vu la demande présentée en date du 17 mars 2025 par le service culturel,

Considérant que pour le bon déroulement du festival du film judiciaire, il importe dans un but de sécurité publique de réglementer **LE STATIONNEMENT, avenue Charles de Gaulle à LA CELLE SAINT-CLOUD.**

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du lundi 31 mars 2025 au jeudi 3 avril 2025, entre 08h00 et 12h30 le stationnement sera interdit sur les places situées face au théâtre le long de l'avenue Charles de Gaulle.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire et les barrières seront mises en place par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissariat de Police de Versailles,
Les agents du Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le 19 MARS 2025



Pour le Maire,


Laurent BOUMENDIL
Conseiller municipal